



Département de la Nièvre
Communauté de Communes
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **17 février 2025**,

L'an deux mille vingt-cinq, le **dix-sept** du mois de février à **dix-huit heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 11 février 2025 par M. le Président, s'est assemblé dans la salle des fêtes de Mesves sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : M. Sylvain COINTAT – Mme Pauline PABIOT - M. Patrick BONDEUX - Mme Marie-France LURIER - Mme Danielle ROY - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Véronique ITTAH - Mme Geneviève PARIS - M. Patrick RAPEAU - M. François DENIZOT - M. André BUISSON - M. Yannis BONNET – Mme Martine BOREL – M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD - M. Hicham BOUJILAT – Mme Béatrice BOULOGNE - M. Frédéric CASSERA - Mme Corinne COLONEL - Mme Martine LEROY - Mme Stéphanie OUVRY - M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Carole TABBAGH-GRUAU - Mme Muriel BUISSON - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD – M. Thierry BEAUVAIS - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD - M. Robert CHOLLET - Mme Stéphanie CHAPUIS - Mme Jocelyne VERNAUX - M. Frédéric AUCOUTURIER

Membres absents excusés : M. Jean-Claude GILLONNIER - Mme Corinne SERRE – M. Bertrand FLANDIN - M. Jacky SCHOLLER - M. Jean-Marc BAUCINO

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN
Mme Nadège COQUILLAT remplacée par M. Peter HAZELZET

Membres ayant donné pouvoir : M. Pascal KNOPP à M. Sylvain COINTAT
M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD
M. Alexandre BLANDIN à Mme Pauline PABIOT
Mme Annie MILLIARD à M. Yannis BONNET
Mme Béatrice BOULOGNE à Mme Corinne COLONEL
M. Michel RENAUD à M. Patrick PONSONNAILLE
M. Jean-Jacques BERTIN à M. Yves RAVET

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. Yannis BONNET** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 17 FEVRIER 2025**

NUMEROS DELIBERATIONS	INTITULE DES DELIBERATIONS	RESULTAT DU VOTE
2025/17-02/01	SCoT-AEC - Débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)	Unanimité

Sylvain COINTAT
Président



Yannis BONNET
Secrétaire de séance